

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ UE

MAXIMPACT-I

N° P23000895

La société ROSTAING 17 avenue Charles de Gaulle 01800 VILLIEU, déclare sous sa seule responsabilité que l'équipement de protection individuelle neuf décrit ci-après :

Gant tricoté orange avec enduction nitrile noir sur la paume. Renfort en nitrile orange entre le pouce et l'index. Renforts en plastique orange et noir sur le dos de la main et les doigts.

Est conforme au règlement (UE) 2016/425 du parlement européen et du conseil du 09 mars 2016, ainsi qu'au modèle d'équipement de protection individuelle ayant fait l'objet de l'attestation UE de type N° : 0075/011/162/08/20/2223 Ext 01/06/24 , normes EN420:2003+A1:2009 _ EN388:2016+A1:2018_ EN407:2004

L'examen UE de type module B a été effectué par l'organisme notifié 0075 - CTC 4 rue Hermann Frenkel 69367 Lyon cedex 07 France

Signé par G. GURTNER au nom de ROSTAING
Fait à Villieu, le 27 avril 2026
Responsable Qualité Environnement

